



## Communiqué de Presse

### **Le Centre de recherche du CEA Cadarache vient de publier son Rapport « Transparence et Sécurité Nucléaire 2011 »**

*"Ce rapport est le témoin de notre détermination à expliquer ouvertement nos activités"* a annoncé M. Maurice Mazière, Directeur du Centre de Cadarache.

Le centre de recherche du CEA Cadarache vient de publier son rapport annuel « Transparence et Sécurité Nucléaire » pour l'année 2011, conformément à la loi dite TSN<sup>(1)</sup>. C'est la source essentielle d'informations de l'impact du Centre sur son environnement.

De façon claire et exhaustive, ce rapport présente le bilan de l'impact du fonctionnement des Installations Nucléaires de Base (INB) civiles situées sur le Centre :

- le tome 1 est consacré aux 16 INB dont le CEA est l'opérateur (64 pages)
- le tome 2 est consacré aux 2 INB dont AREVA NC est l'exploitant technique (ces 2 INB sont en phase de mise à l'arrêt depuis mars 2009), (26 pages)

Les résultats de la surveillance de l'environnement montrent que le centre de recherche du CEA Cadarache a un impact non significatif par rapport à l'impact de la radioactivité naturelle sur l'environnement et sur les populations. Les données sont comparables à celles des années précédentes.

Le rapport TSN 2011 sera commenté par la Commission Locale d'Information, CLI de Cadarache lors d'une réunion ouverte au public au mois de novembre (date exacte à préciser)

Le rapport est disponible gratuitement sur le site internet du CEA Cadarache :

[www-cadarache.cea.fr](http://www-cadarache.cea.fr)

Les rapports annuels TSN sont également consultables à la CLI de Cadarache, Espace du Pays d'Aix, 8 rue Château de l'Horloge, Aix-en-Provence.

Tél : 04 42 12 40 64 [www.cli-cadarache.fr](http://www.cli-cadarache.fr)

**Contact CEA Cadarache** : Guy Brunel, tél. 04 42 25 71 39 ; courriel [guy.brunel@cea.fr](mailto:guy.brunel@cea.fr)

<sup>(1)</sup> : Article 21 de la loi 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, loi dite « TSN ».